

**R.P.I Morogues- Parassy- Aubinges**  
**Compte-rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école le 17 octobre 2025**  
**à PARASSY.**

**Membres présents :**

Mesdames Beauvais, Halard, Leclerc, Van Iersel, Ranvier et Moreau, Mrs Brahiti et Callot, parents élus.  
Madame Pinson, maire de Parassy, Mme Renaud, déléguée représentante au conseil d'école pour la mairie de Parassy

Mr Clavier, maire de Morogues, Mme Huré, 1<sup>ère</sup> adjointe à la mairie de Morogues,  
Mme Rouzier, maire d'Aubinges

Mesdames Barthélémy, Chappuis, David, François, enseignantes.

Invitées : Elodie Vataire, ATSEM et Mme Ferru, AESH.

**Membres excusés :**

Mr Dupuy, inspecteur de circonscription Cher Nord,

En préambule, Mme David rappelle que le compte-rendu du conseil d'école réalisé par le président du conseil d'école et validé par un co-secrétaire de séance (Mme Moreau) sera porté à la connaissance de tous par l'intermédiaire du site de la commune de Morogues, Aubinges et Parassy, il sera aussi diffusé par l'intermédiaire des adresses mails des parents.

• **1. Lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école et bilan des actions envisagées.**

Mme Barthélémy en fait lecture.

Son approbation est adoptée à l'unanimité.

• **2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves et délibération afin de fusionner en un conseil d'école commun**

Parents titulaires : Mesdames Halard ,Leclerc, Beauvais et Moreau

Parents suppléants : Mesdames Van Iersel, Ranvier et Mrs Brahiti et Callot

Les 3 écoles ont organisé leur propre élection uniquement par correspondance. Pour Parassy, il y a eu 85 % de votants, 88 % pour Aubinges et 76,5 % pour Morogues.

Nous avons établi une délibération pour unir nos 3 conseils d'école et n'en faire qu'un.

Vote à l'unanimité.

### • **3. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école pour l'année 2025-2026**

Un paragraphe a été apporté au règlement intérieur, celui-ci concerne le protocole de lutte contre le harcèlement à l'école, c'est le protocole PHARE.

Mme David a fait parvenir aux représentants de parents d'élèves le règlement intérieur et le protocole PHARE par voie électronique, idem pour les maires.

Vote abstention : 0 contre : 2 (la mairie de Morogues est en désaccord avec le droit d'accueil en cas de grève des enseignants) pour : 12

Celui-ci a été entériné par les membres du conseil d'école.

### • **4. Le programme PHARE**

La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité absolue pour notre ministère, pour cela il a été créé le programme PHARE.

Dans la circulaire du 2 février 2024, est indiqué que le personnel des écoles doit **prévenir, détecter et apporter une solution** à tous les faits de harcèlement,

- Le programme de lutte contre le harcèlement est obligatoire dans chaque école ce qui se traduira par des actions de formation des enseignants et des élèves (les enseignantes des cycles 2 et 3 seront formées cette année)
- Toutes les situations de harcèlement y compris les suspicions devront être déclarées et suivies sur l'application STOP HARCELEMENT, pour y répondre un coordinateur départemental et d'une équipe ressource ont été nommés
- Les écoles élémentaires participeront à la journée « Non au harcèlement » le jeudi 6 novembre
  - tous les élèves du CE2 à la terminale passeront durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre (2h seront dédiées à cela) un questionnaire d'auto-évaluation non nominatif visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire.
  - à partir du CP, tous les élèves auront 10h d'apprentissage scolaire sur ce thème

Pour information, notre école est engagée dans le niveau 1,

L'éducation nationale nous demande de nous engager maintenant dans le niveau 2 de la labellisation :

- Participer au prix Non au harcèlement ou au Safer Internet Day
- Mettre en œuvre 10h d'apprentissage pour chaque élève du CP au CM2
- Réaliser un atelier dédié à la lutte contre le harcèlement à l'attention des parents d'élèves

## **• 5. Rentrée scolaire : effectifs à la rentrée 2025**

P.S/M.S :  $12 + 6 = 18$

G.S/C.P :  $11 + 15 = 26$

CE1/CE2 :  $8 + 10 = 18$

CM1/CM2 :  $10 + 7 = 17$

Soit un total de 79 élèves

## **6. Évaluations nationales CP/CE1/CE2/CM1/CM2**

Mme François fait le bilan des évaluations nationales pour la classe de CP :

Les évaluations ont été passées entre le 8 et le 19 septembre, c'était le même livret d'exercices de 64 pages qu'en 2024, tous les exercices étaient chronométrés.

Ces évaluations ciblaient 3 domaines de compétences en français:

la connaissance des lettres, la connaissance des sons et la compréhension du langage oral (compréhension de mots, de phrases et de textes lus par l'adulte).

En mathématiques elles ciblaient 3 domaines : la numération, la résolution de problèmes et la géométrie.

Pour éviter tout stress, la maitresse a expliqué aux élèves que c'était un outil pour qu'elle sache où ils en sont en début d'année et ce qu'il faudra retravailler tous ensemble dans l'année. Tout s'est bien passé, sauf pour un élève qu'il a fallu rassurer, car le chronomètre le stressait lors des exercices. On a travaillé dans le calme puisque le groupe de GS travaillait avec l'ATSEM dans la salle d'à côté.

Au niveau des résultats, 1 élève a été détecté à besoins sur une compétence en français, 3 sont dans le groupe fragile sur la compréhension à l'oral et en mathématiques aucun élève à besoins et 3 sont dans le groupe fragile sur une compétence.

Globalement sur l'ensemble du groupe, les résultats sont bons en français comme en mathématiques, les exercices qui ont posé quelques soucis à certains, sont ceux en résolution de problèmes.

L'enseignante a rencontré individuellement toutes les familles pour faire le bilan et une fiche de restitution individuelle des résultats a été distribuée aux parents. Les élèves en difficultés seront suivis en APC les jeudis soirs.

Une deuxième phase d'évaluations nationales aura lieu au CP en janvier 2026.

- Mme Barthélémy fait le bilan des évaluations nationales pour la classe de CE1/CE2

Les évaluations se sont déroulées sereinement pour les enfants. Mme Barthélémy, étant

seule dans son école a utilisé son temps de décharge de direction afin de faire passer l'exercice de lecture individuelle à ses élèves dans de bonnes conditions. Les résultats aux évaluations sont très hétérogènes.

En CE2, 7 élèves sont notés comme étant à besoin en mathématiques et 4 en français.

En CE1, 7 élèves sont notés comme étant à besoin en mathématiques et 2 en français.

Les résultats en mathématiques interpellent beaucoup et ce domaine sera donc une priorité dans les apprentissages de cette année.

L'enseignante a rencontré individuellement toutes les familles pour faire le bilan et une fiche de restitution individuelle des résultats a été distribuée aux parents.

- Mme Chappuis fait le bilan des évaluations nationales pour la classe de CM1 et CM2 :

A Morogues, les évaluations n'ont pointé aucun élève de CM2 à besoins en français mais 2 en mathématiques.

4 élèves de CM1 sont signalés à besoins en français et 6 en mathématiques.

Globalement, ce sont les compétences en compréhension de lecture, résolution de problèmes et calcul mental qui sont à travailler prioritairement.

Tous les parents ont été reçus individuellement pour faire le point sur les résultats de leur enfant aux évaluations nationales

- **7. L'aide aux devoirs, dispositif CLAS**

Les enseignantes ont fait le choix de redemander à la CDC d'inscrire leurs élèves dans le dispositif d'aide aux devoirs en plus de l'intervention bénévole de Mme Pavic, membre du foyer rural d'Aubinges qui intervient les mardis soir avec 3 élèves.

Le dispositif CLAS aura lieu à la rentrée des vacances de la Toussaint tous les lundis dans la salle d'Aubinges de 16h30 à 18h et concernera 12 élèves (4CP-5CE2-3CM2).

- **8. Evaluation d'écoles**

Depuis la loi Rilhac de 2021, chaque école sera évaluée tous les 5 ans, pour notre école, cette évaluation aura lieu en 2025/26.

Son objectif est d'aider les établissements dans la construction de leur projet, la conduite de leurs actions et l'amélioration des résultats scolaires de leurs élèves.

Pour cela, nous devons rédiger avant le 16 janvier une grille d'auto-évaluation en mobilisant les avis de l'ensemble des acteurs (parents d'élèves, ATSEM, AESH, personnels du périscolaire, élèves de CM...).

Pour rédiger ce rapport d'auto évaluation, un questionnaire anonyme leur sera proposé dès la rentrée des vacances de la Toussaint pour recueillir vos avis dans 3 domaines :

- les apprentissages et le suivi des élèves
- les bien-être de l'élève et le climat scolaire
- les acteurs et le fonctionnement de l'école

Au printemps 2026, une équipe d'évaluateurs externes viendra s'entretenir avec 1 ou plusieurs représentants de parents d'élèves, 1 membre de l'association de parents d'élèves et le maire de

chaque commune.

## • **9. Dotation du matériel informatique**

L'école de Parassy a répondu à un appel à projet dans le cadre du territoire numérique éducatif, elle a été dotée :

- d'un pack Lilémo, cet outil nous permettra d'aborder les correspondances graphèmes/phonèmes dès la maternelle et motivera l'entrée dans la lecture des CP.

- d'un pack robotique composé de 6 bee-bot + 6 barres de programmations + 6 tapis : les élèves apprendront à programmer des robots en leur donnant des instructions simples (avancer ; reculer, pivoter à gauche, pivoter à droite) pour leur permettre de se déplacer dans un quadrillage.

Le coût de l'ensemble de ce matériel s'élève à 2 867€16 et est subventionné à 100% par l'éducation nationale.

Nous avons aussi répondu à un second appel à projets appelé « pack socle » pour permettre à la classe de Mme David de s'équiper d'un ENI avec son support mural motorisé, d'un ordinateur portable avec le pack office, d'un visualiseur et de 6 tablettes + 6 coques pour la classe de Mme François.

Coût total 3 936€ subventionnable à 70% soit un reste à charge pour le SIRS de 1 181€.

Mme David remercie la collectivité d'avoir donné son accord pour la réalisation de ces 2 projets.

## **10. Les activités éducatives et les créneaux piscine**

Participation à la journée « graines de famille » le samedi 20 septembre en partenariat avec le REAAP et la commune d'Aubinges.

### **PS/MS et GS/CP (Parassy) :**

• Projet musique en collaboration avec une musicienne professionnelle (Casey Roger de l'association CEC) afin de travailler le chant, la voix, l'écoute, la découverte et la pratique de différents instruments et objets sonores, ainsi que la mise en scène des histoires sonorisées par les élèves.

Coût intervention pour 15 séances/classe (fréquence environ 2 par mois) : 1 500€.

La coopérative scolaire a reçu un financement à hauteur de 988€ dans le cadre de la demande de financement complémentaire à ce projet culturel.

• Claudine reviendra une fois/mois à l'école pour raconter des histoires. Les premières rencontres ont eu lieu le vendredi 3 octobre

- Bilan santé pour 4 MS le lundi 3 novembre
- Visite médicale pour les GS avec l'infirmière du secteur le mardi 25/11 et mardi 2/12 après-midi.
- Jeudi 4 décembre : spectacle « Lili la souris musicienne » à la SDF des Aix : Ce spectacle musical aborde bien sûr le thème de la musique, mais aussi celui de l'acceptation des différences, au travers de chansons, de musiques et de comptines. Dans cette histoire, ils découvriront l'accordéon, le saxophone, les percussions et les voix. Coût : 430€
- Marché de Noël à la salle des fêtes de Parassy le dimanche 14 décembre.
- Journée du 19 décembre : les 4 classes se retrouveront à l'école de Parassy pour voir le spectacle « on n'a pas 6 bras » de Casey et Cyril Roger. Le spectacle sera offert par la coopérative scolaire de Parassy (coût : 500€)

### **CE1/CE2 (Aubinges):**

- Les CE et les CM iront voir l'exposition scientifique à Sancergues le 20 novembre, le but est de sensibiliser les élèves aux enjeux d'une alimentation durable à travers des ateliers. L'objectif est d'encourager à mieux choisir ce que nous mangeons pour réduire l'impact environnemental de notre alimentation, ce projet s'inscrit dans le parcours santé de l'élève.
- Inscription de la classe à un projet artistique et littéraire autour de l'œuvre de Clotilde Perrin, autrice de littérature pour la jeunesse ; d'octobre à décembre (découverte de son univers à travers la lecture de ses albums). De décembre à mars : création d'une œuvre collective que nous remettrons mi-avril à la librairie des pages du Donjon, organisatrice de l'évènement. Du 21 avril au 22 mai : exposition des productions à la librairie et le 27 mai : remise des prix en présence de Clotilde Perrin à la maison de la culture de Bourges où tous les élèves, parents, enseignants seront invités. Si l'école gagne, Clotilde viendra dans la classe proposer un atelier aux enfants.  
Le thème est « Catalogue de nos peurs les plus farfelues et remèdes pour les chasser »

### **CM1/CM2 (Morogues) :**

- Mardi 16 décembre : les élèves iront à la galerie Capazza de Nancay pour découvrir le déballage des œuvres envoyées par les artistes sur le thème de la prochaine exposition qui s'appelle « Jardins invisibles ».

Les classes de Morogues et GS/CP de Parassy iront dans le bassin d'Henrichemont du 26 septembre au 12 décembre sur les créneaux des vendredis après-midi et les classes d'Aubinges et de PS/MS commenceront du 20 mars jusqu'au 12 juin, les vendredis matin.

Le collège met à disposition une salle dédiée aux classes

L'équipe enseignante remercie le SIRS de financer le coût du transport qui s'élève à 118€ par trajet

### **11 .Exercices attentat-intrusion et incendie**

A Parassy: pour la maternelle, l'exercice incendie a été effectué le mardi 30 septembre : RAS

L'exercice attentat intrusion a été effectué le mardi 14 octobre, le signal sonore utilisé était verbal, les enfants se sont regroupés en silence dans le dortoir et y sont restés pendant 5 min en attendant la fin de l'alerte signalée par la sonnerie du portable de la maîtresse. Les enfants ont assez bien vécu psychologiquement cet exercice.

GS/CP : - le 22 septembre a eu lieu l'exercice incendie, l'alarme a bien fonctionné.

- Le 30 septembre : exercice attentat-intrusion avec comme signal sonore la voix de la maîtresse, l'exercice a été bien accepté par les élèves. Il a été privilégié un confinement dans la classe avec 5 minutes de silence total, les enfants étaient cachés sous leur table.

-

Aubinges : - le 30 septembre a eu lieu l'exercice incendie, les interrupteurs ont bien fonctionné.

- Le 16 octobre a eu lieu l'exercice attentat-intrusion, les enfants étaient confinés dans la classe sous leur table, portes et rideaux fermés.

Morogues : - le 19 septembre a eu lieu l'exercice incendie et le 13 octobre, l'exercice attentat-intrusion. L'enseignante a choisi la fuite malgré le danger car les élèves doivent sauter une haute marche correspondant à l'issue de secours. Les enfants ont ensuite fait le tour de l'école puis sont rentrés dans la classe.

## • **12. Bilan de l'entretien et des travaux demandés depuis plusieurs années à l'école de Morogues**

Mme Chappuis enseigne dans cette école depuis 19 ans. Elle fait l'inventaire des travaux réalisés (changement du grillage vétuste sur le muret côté rue, peinture, portes, eau chaude dans les toilettes, changement de la robinetterie, panneau d'affichage, boîte à lettres, structure métallique pour une future pergola).

En revanche, elle déplore que certaines demandes ne soient pas prises en considération malgré ses nombreuses relances qui datent pour certaines de 2018 : refaire les peintures des volets et portes extérieurs, les gouttières sont bouchées, les stores de la classe sont à changer, le chauffage est défaillant, le portillon a été raboté par le livreur de repas, la lumière au-dessus de la porte d'entrée ne fonctionne plus (la traversée de la cour se fait dans le noir), absence de robinet extérieur pour arroser les fleurs et nettoyer les poubelles, réduire la hauteur de la marche haute de 50cm

Mme Chappuis trouve que ces conditions de travail sont usantes. Elle déplore également la non présence d'un photocopieur et l'invisibilité de l'école (aucun panneau ne signale sa présence).

Mr Clavier répondra par écrit à chacune des remarques de Mme Chappuis.( voir réponses en pièce jointe)

- **13. Problématique due aux équipements de l'école de Morogues soulevée par Mme Ferru, AESH,**

Mme Ferru ne peut pas réaliser son travail comme elle le devrait le faire en absence d'un photocopieur. En effet seule une imprimante est installée mais celle-ci ne permet pas de faire des agrandissements ni d'alléger le travail de l'élève à travers une photocopie.

Mme Ferru a besoin d'être réactive face aux besoins de l'enfant, elle se doit d'être efficace tout en étant la plus discrète possible. Mais comment remplir cette mission sans le matériel adapté ? Sa mission ne peut pas être efficiente avec une simple imprimante.

Le photocopieur se trouve dans la mairie, distante de l'école et nécessite chaque d'anticiper ses besoins.

La commune de Morogues achètera un photocopieur qui sera installé dans l'école de Morogues.

## **12. Questions diverses**

- Un parent dit que son enfant lui a rapporté qu'à la cantine de Parassy on ne lui proposait plus une portion « pour goûter » quand elle ne sait pas si elle aime ce qui est proposé. Ce qui fait que parfois elle ne mange pas du tout la viande du jour. Serait-il possible de remettre en place le fait de faire goûter ?

Mme Pinson nous dit qu'après discussion avec les agents, il ne semble pas que cette situation soit avérée, mais les agents veilleront à ce que cette situation ne se reproduise plus.

- Après avoir demandé de visiter la cantine lors de la réunion de rentrée à Morogues ; nous avons été très surpris et attristés pour nos enfants. En effet; le salpêtre sur les murs de la cuisine où sont assemblés les plats; les nombreuses fissures au sol, aux murs, le plafond vétuste et abimé dans la pièce où mangent les enfants, le chambranle des portes se désolidarise du mur. Nous sommes profondément navrés et tristes que nos enfants déjeunent dans de telles conditions. Nous sommes également très surpris que la mairie de Morogues ne soit pas affligée par cette situation. Est-ce que des travaux sont prévu à la cantine de Morogues et si oui quand?

Mr Clavier répond qu'il n'y a pas de travaux de planifiés, des devis ont été demandés mais des travaux supplémentaires dues à la sécheresse se sont ajoutés. Des nouvelles demandes de devis seront à nouveau demandés.

- Est-il prévu de mettre une pancarte « école » à Morogues? Les gens qui ne connaissent pas ne trouve jamais l'école et de plus cela pourrait faire ralentir les voitures qui passe à côté.

La pancarte est commandée mais son installation n'est pas planifiée. Mme Huré regrette que des voitures se garent toujours le long de la route à côté de l'école.

### **13. Tour de table.**

Madame DAVID remercie les membres présents.

La réunion se termine à 20 h 15 .

La présidente et secrétaire : Mme DAVID



La co-secrétaire : Mme Moreau

